

# **L'eau est un bien commun public, essentiel à la vie**

## **Déclaration commune de mouvements sociaux québécois à l'occasion de la Journée mondiale de l'eau 22 mars 2006**

Les organisations signataires de la présente déclaration affirment le caractère inaliénable du droit d'accès à l'eau potable pour tous les êtres humains de la Terre. De plus, l'eau étant essentielle à la vie, les humains ont la responsabilité de respecter la qualité de l'eau afin d'assurer les besoins vitaux de toutes les espèces vivantes.

Nous considérons que l'eau est un bien commun et que cette ressource est de responsabilité publique. En conséquence, l'eau ne peut être traitée comme une marchandise. Il en découle que le financement nécessaire à la mise en œuvre du droit d'accès à l'eau potable doit être public et sa gestion démocratique.

C'est pourquoi nous pressons les gouvernements du Canada et du Québec à inscrire le caractère de bien commun public de l'eau dans les lois et d'introduire clairement le droit d'accès à l'eau potable pour tout être humain dans les Chartes canadienne et québécoise des droits et libertés.

De plus, nous appelons le gouvernement du Canada à appuyer énergiquement toute résolution visant la reconnaissance du droit à l'eau comme droit humain présentée à la Commission des Droits de l'Homme des Nations Unies.

Nous invitons aussi les gouvernements du Canada et du Québec à prendre toutes les mesures nécessaires afin qu'aucune forme d'exportation massive d'eau ne soit permise.

Par ailleurs, le gouvernement du Québec a fait adopter par l'Assemblée nationale des mesures législatives favorisant le recours aux intérêts privés et aux partenariats public-privé (PPP) dans la gestion des services d'eau. Compte tenu des expériences malheureuses de ce type de gestion de l'eau dans de nombreux pays du monde, nous nous opposons fermement à ces mesures car elles mettent en péril le caractère public des services d'eau et elles risquent d'augmenter dramatiquement le coût de l'accès à l'eau ce qui fragiliserait le respect de ce droit fondamental pour les personnes moins fortunées.

Après que plusieurs villes à travers le monde ont mis fin à des contrats des services d'eau, les liant à des entreprises privées pour de longues périodes, il apparaît tout à fait inapproprié que le Québec commette les mêmes erreurs.

Soulignons que depuis plus deux ans, à l'instigation de l'organisme *Développement & Paix*, plus de 149 municipalités au Québec et au Canada ont adopté des résolutions reconnaissant que l'accès à l'eau est un droit humain fondamental, que l'eau potable est un héritage commun et un bien public de responsabilité collective.

Dans le prolongement de cette campagne, et afin d'éviter à la population ces conséquences néfastes, nous invitons également les éluEs des municipalités à s'engager à ne pas recourir au secteur privé, en PPP ou sous toute autre forme, dans la gestion des services d'eau et de rejeter toute tarification à la consommation puisqu'elle restreint l'accès à cette ressource essentielle.

Enfin, nous invitons toute la population à appuyer la présente déclaration et à faire connaître cet appui à leur conseil municipal, à leurs députés ainsi qu'aux Premiers ministres du Québec et du Canada.

### **LISTE DES ORGANISATIONS SIGNATAIRES**

1. AmiEs de la Terre de Québec
2. Amnistie Internationale – Université Laval
3. Association des aménagistes régionaux du Québec
4. Association des Militants de l'Action Démocratique de l'Université Laval (AMADUL)
5. Association étudiante du Centre Eau, Terre et Environnement de l'INRS (AECETE)
6. Association étudiante en développement international et action humanitaire (AEDIAH)
7. Association québécoise pour un contrat mondial de l'eau (AQCME)
8. ATTAC - Québec
9. Biais vert – l'encan équitable
10. Centre de services en développement durable
11. Coalition contre la discrimination
12. Coalition montréalaise pour un débat public sur l'eau
13. Comité des relations internationales et de l'Action communautaire (CRIAC)
14. Comité Eau du Quartier St-Jean-Baptiste – Québec
15. Conseil central de Québec et Chaudière-Appalaches - CSN
16. Corsaire design
17. Développement et Paix
18. Entr'actes
19. Festival de la bande dessinée francophone de Québec
20. Groupe d'entraide internationale SPIRALE
21. Ingénieurs sans frontières – Université Laval (ISF-Laval)
22. Maison du coeur
23. Nature Québec
24. Premier acte
25. Québec'ÈRE
26. Radio Basse-Ville – CKIA 88,3
27. Répac 03-12
28. Réseau du Forum social de Québec et Chaudière-Appalaches
29. Syndicat de la fonction publique du Québec – région de Québec
30. Syndicat de professionnels et de professionnelles du gouvernement du Québec (SPGQ)
31. Trovop de Montréal
32. Univert Laval
33. Via-Agro-Écologie (regroupement écologiste, FSAA, Université Laval)
34. Virage vert matières résiduelles Québec